



Erreur de vitesse règlementaire

Par FrenchDoc

Bonjour,
j'ai été verbalisé par la police (contrôle de vitesse aux jumelles) alors que je m'apprêtais à entrer dans mon agglomération.

Le cheminement que j'ai suivi est le suivant :

Autoroute (130km/h)

Sortie d'autoroute

Panneau 110km/h

Panneau 90km/h

Rond-point

Petit pont

Panneau d'agglomération (50km/h)

La police était positionnée 5m après le panneau d'agglomération, et visait (avec les jumelles laser) au niveau du petit pont, 100m avant l'entrée d'agflo.

J'ai été verbalisé avec une vitesse mesurée de 80km/h pour une limite de 50km/h selon eux, alors que selon moi la limitation au niveau du pont est de 90km/h (vitesse hors agflo en l'absence d'autre indication).

La mesure était nécessairement faite hors-agflo puisque le fonctionnaire était déjà posté au milieu de la route pour me demander de m'arrêter, avant même que je franchisse le panneau d'agflo.

Sur le coup, d'un naturel timide, je n'ai pas osé dire quoi que ce soit...

Constatant que la police se place de plus en plus souvent à cet endroit (et verbalise systématiquement une grosse masse de véhicules), j'aimerais savoir quel organisme (DDE, mairie, ...) saurait me délivrer une "attestation" indiquant la vitesse limite officielle au niveau du pont.

Je ne souhaite pas nécessairement contester le PV que j'ai déjà réglé (et pour lesquels j'ai déjà perdu mes points) mais plutôt disposer d'un document qui me "protège" pour le futur, voire qui me permette d'aller discuter avec les fonctionnaires de police lorsque je les reverrai à cet endroit.

Merci par avance !

Par jury34

Bonjour,

La mairie devrait être effectivement l'institution compétente.

Vous avez essayé?

Cordialement

Par FrenchDoc

Bonjour jury34,
je n'ai pas encore essayé car s'agissant d'une vitesse en dehors de l'agglomération, j'avais peur d'obtenir une réponse négative. Cela dit, je peux toujours essayer, et peut-être sauront-ils me dire vers qui me retourner.

Par jury34

C'est une question intéressante. Si vous pouviez me tenir informé de la suite, je vous en serais très reconnaissant.

Bien cordialement